

Du *vingt-neuf Mars mil-neuf-cent-à-tait, à neuf heures du matin,*ACTE DE MARIAGE D. *Fransa Joseph Edile*

Fransa
Joseph Edile
 et
Wendling
Marie Odile

Agé de *vingt-neuf* ans, né à *Wendling*
 département de *la Sarthe*, le *14* du mois
 de *juin* mil huit cent *cinquante deux* profession
 de *cultivateur* domicilié à *Lezards* département
 de *la Sarthe* fils majeur de feu *Fransa Pierre*
 né à *Ermenval* département
 de *l'Orne* profession de *mineur* en son vivant
 domicilié à *Lezards* département de *la Sarthe*
 et de feu *Marquise Françoise* née à *Lezards*
 département de *la Sarthe*,

Et de *Wendling Marie Odile*,
 d'une part,

Agée de *cinquante* ans, née à *Grussenheim*
 département de *Haut Rhin* le *quatorze* du mois
 de *février* mil huit cent *cinquante sept* profession
 de *ouvrière* domiciliée à *La Garde* département
 de *la Var* fille majeure de feu *Wendling Joseph*
 né à *Grussenheim* département
 de *Haut Rhin* profession de *laboureur* en son vivant
 domicilié à *Grussenheim* département de *Haut Rhin*
 et de feu *Wendling Marie Anne* née à *Grussenheim*
 département de *Haut Rhin*,

d'autre part.

Les actes préliminaires sont : 1° La publication de mariage faite sans
 opposition, le *vingt-neuf* mars mil-neuf-cent-à-tait,
 devant l'officier pendant le délai voulu par la loi.
 2° Un l'extract de l'acte de naissance du futur époux,
 3° Un l'extract de l'acte de naissance du futur épouse,
 4° Un le certificat de non opposition, délivré le *quatre* mars
 mil-neuf-cent-à-tait par Monsieur le Maire de
La Garde, Var,

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier
 public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le
 mariage concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Et de même suite, sur notre interpellation, conformément à l'article 76 du Code
 civil modifié par la loi du 18 juillet 1890, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas été

fait de _____ contrat de mariage à la date du
 du mois de _____ mil-neuf-cent
 par devant M^r _____ notaire à
 département de _____

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Wendling Marie*
Odile et l'autre *Fransa Joseph Edile*,

Le tout en présence de *Madame Marie Louise Coste*
 domiciliée à *Boulon* département de *la Var*
 âgée de *quarante six* ans, profession de *lingère*,
 m'assiste m'attest des futurs

De *Joseph Edile*
 domicilié à *Boulon* département de *la Var*
 âgé de *quarante six* ans, profession de *charpentier*,
 m'assiste m'attest des futurs

De *Madame Marie Joseph*
 domiciliée à *Boulon* département de *la Var*
 âgée de *quarante six* ans, profession de *ouvrière*,
 m'assiste m'attest des futurs

Et de *Madame Joséphine Chabert*
 domiciliée à *Boulon* département de *la Var*
 âgée de *quarante six* ans, profession de *ouvrière*,
 m'assiste m'attest des futurs

Après quoi moi, André Charles, Maire de la commune
 de *La Garde*,

faisant fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites
 parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite
 publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec
 moi, par *toutes les parties*.

X. *Appareille des sept cents vingt-neuf.*

Odile Wendling Marie L Coste
Fransa Joseph
Joséphine Chabert
Marie Joseph